

Projet Alimentaire Départemental Plan d'actions 2024-2027

Juillet 2024



I- Les enjeux pour le PAD de l'Allier



En synthèse :

Atouts

- . Une agriculture très présente sur l'ensemble du territoire
- . **Un élevage bovin viande très ancré et réputé**
- . Des territoires soucieux du bien-être de leurs agriculteurs et de la qualité de l'alimentation
- . **Une filière agroalimentaire importante** avec des entreprises qui transforment et valorisent les produits locaux, contribuant à la création d'emplois et aux dynamiques économiques du territoire

Menaces

- . **Difficultés de renouvellement des générations**
- . **Changements climatiques affectant les modes de production actuels**
- . Diminution de la consommation de produits carnés
- . Augmentation du coût des énergies et des matières premières
- . Les crises sanitaires et économiques peuvent affecter la demande des consommateurs pour les produits locaux
- . La concurrence internationale peut fragiliser les agriculteurs

Faiblesses

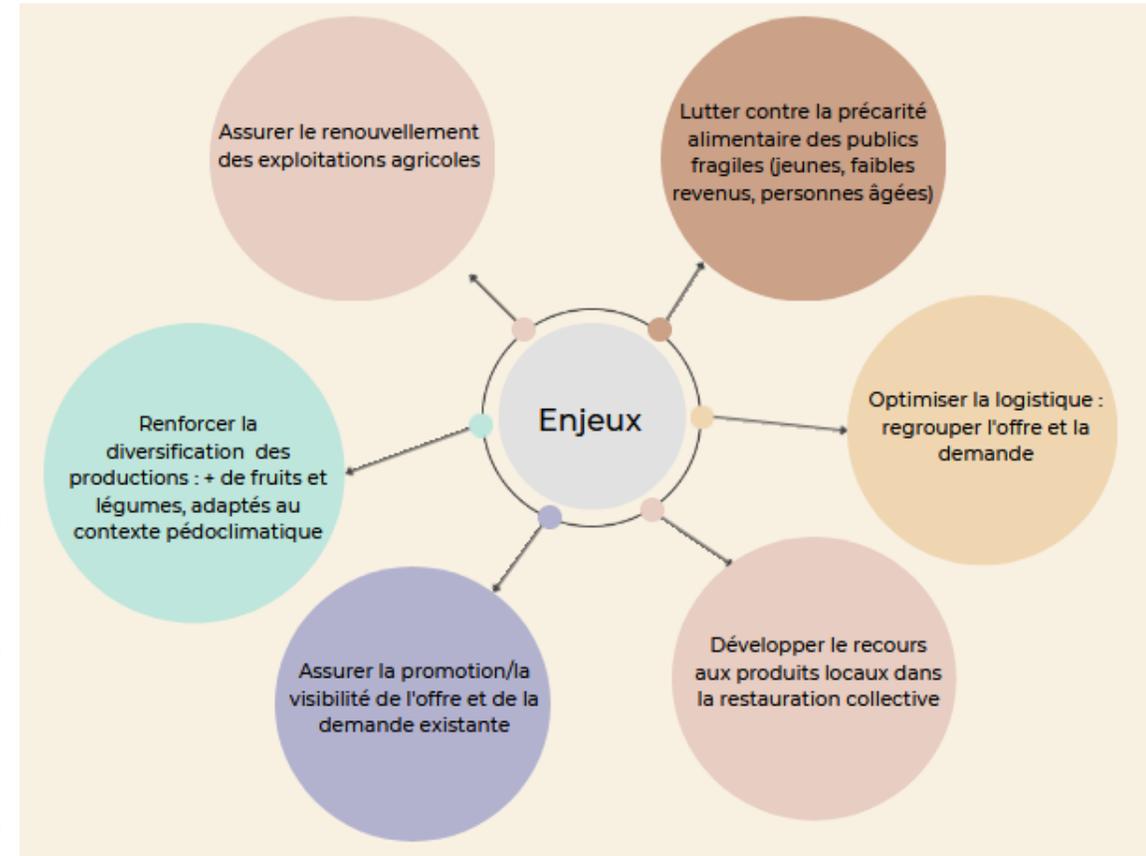
- . Un territoire faiblement peuplé
- . Une agriculture encore peu diversifiée
- . **Problématique de la logistique pour l'approvisionnement local en territoire peu dense**
- . Isolement de la population rurale, notamment âgée
- . Forte diminution du nombre d'exploitations et de la main d'oeuvre
- . **Part importante de la population ayant un revenu modeste**
- . Prix élevé des produits de qualité dans un contexte d'inflation

Opportunités

- . **La demande croissante des consommateurs pour des produits locaux et de qualité**
- . La diversification des productions agricoles, facteur de sécurisation des exploitations
- . La mise en place de circuits courts et de filières de proximité, porteurs de valeur ajoutée pour les agriculteurs
- . Des politiques publiques qui encouragent la diversification, la qualité et les circuits courts
- . Des acteurs locaux porteurs d'initiatives

Quels enjeux pour la relocalisation des productions et le développement des circuits courts ?

- Comment assurer le renouvellement des exploitations agricoles ?
- Comment inciter à la diversification des exploitations et attirer de nouveaux porteurs de projet sur le territoire ?
- Comment avoir la vision la plus réaliste possible de ce qui est produit/consommé dans le département et comment assurer la promotion des produits locaux ?
- De quels moyens dispose-t-on pour inciter la restauration collective du département à consommer local ?
- Quelles solutions durables à la problématique de logistique d'approvisionnement en circuits courts dans le département ?
- Quels sont les moyens mis à disposition par le Département et ses partenaires pour favoriser un accès à tous à une alimentation de qualité et en quantité suffisante ?



II- La feuille de route du PAD de l'Allier



Une feuille de route réaliste construite autour de quelques principes directeurs ...

- Respecter une logique de subsidiarité en partenariat avec les territoires :
 - Respecter la liberté d'action des EPCI pour mener les actions pertinentes au niveau local ;
 - Identifier des actions pertinentes d'échelle départementale, complémentaires à celles mises en œuvre à l'échelon local ;
 - Favoriser les mutualisations et le partage d'expériences.
- Agir en priorité sur les domaines de compétence du Département (agriculture, collèges, solidarités)
- Mobiliser les partenaires d'échelle départementale (Agence d'attractivité du Bourbonnais, Chambre d'agriculture, etc.)
- Mettre en valeur ce qui se fait déjà et compléter par des actions nouvelles, dans la limite des moyens budgétaires qui pourront être mobilisés pour ce programme
- Intervenir dans une logique d'amorçage pour développer des solutions pérennes économiquement.

... priorisés autour de 6 axes :

- Définir, piloter et coordonner une stratégie départementale en faveur de l'alimentation de proximité ;
- Accompagner l'adaptation de l'agriculture bourbonnaise pour faire face aux enjeux actuels (renouvellement des générations, diversification, changement climatique et transition énergétique, ...) ;
- Garantir un service de restauration de haute qualité dans les collèges départementaux et promouvoir l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective ;
- Développer des solutions logistiques et commerciales innovantes adaptées aux circuits courts ;
- Promouvoir les produits locaux de qualité en s'appuyant sur la marque territoriale « Allier-Bourbonnais Produits » ;
- Lutter contre la précarité alimentaire des publics fragiles.

III- La trame du plan d'actions

En noir: actions existantes

En bleu : actions nouvelles



Actions nouvelles

Le Département
coordonne et anime

2024-2027

AXE 1- Définir, piloter et coordonner une stratégie départementale en faveur de l'alimentation de proximité

Orientation 1.1 - Mettre en place une instance de gouvernance départementale de l'alimentation durable

- Mettre en place un comité de pilotage départemental sous la co-présidence Préfet/ Président du CD03 associant les EPCI, la profession agricole, l'Education Nationale, etc., visant à mobiliser tous les acteurs

Orientation 1.2 – Renforcer l'équipe dédiée à la politique alimentaire départementale

- Participer à l'animation InterPAT (CoTech InterPAT)
- Mettre en place un programme annuel coordonné d'actions de communication ciblées (conférences professionnelles, visites, forums, etc.)
- Créer un poste d'animateur du PAD à temps plein (+ 0,5 ETP)

Incidence budgétaire/ action nouvelle : coût d'un ½ ETP supplémentaire pour animateur PAD = 25 000€ par an. Financement possible par le FEADER

2 actions nouvelles

Le Département finance

2024 - 2027

AXE 2- Accompagner l'adaptation de l'agriculture bourbonnaise pour faire face aux enjeux actuels (enjeu renouvellement des générations)

• Orientation 2.1 : Préserver le foncier agricole

- Dans le cadre de la mesure 104 du programme FEADER 2023-2027, cofinancement des projets collectifs ayant pour objectif de préserver le foncier agricole (au cas par cas - appel à projets), en lien avec la compétence AFAF.
Budget 8 000 €/ an intégré à l'enveloppe dédiée au programme FEADER
- Participer à la mise en place d'un fonds départemental de compensation agricole lié à la réalisation de projets ayant un impact foncier (infrastructures de déplacement ou énergétiques, zones d'activités économiques, etc.). Sans incidence budgétaire

• Orientation 2.2 : Faciliter les installations de jeunes agriculteurs en système élevage

- Aide incitative à la reprise de cheptel bovins et ovins lors de l'installation - En partenariat avec la Région dans le cadre du Pacte Région-Allier

Incidences budgétaires : actions cours : budget service Agriculture

Actions nouvelles : Pacte Région – Allier: 30 000 € / an

AXE 2- Accompagner l'adaptation de l'agriculture bourbonnaise pour faire face aux enjeux actuels (enjeu diversification)

- **Orientation 2.3 : Soutenir les investissements en faveur de la diversification des productions et de la transformation à la ferme**
 - Cofinancement des mesures 301 et 302 du programme FEADER 2023-2027
 - Dispositif départemental de soutien en faveur des IAA (immobilier et matériel productif)
- **Orientation 2.4 : Soutenir le développement des productions sous signes officiels de qualité**
 - Soutien au développement de l'agriculture biologique et sous label HVE en vue de répondre aux objectifs de la loi EGALIM (convention avec la Chambre d'agriculture et Allier Bio)
 - Aide incitative à la construction de poulaillers et aux investissements dans la filière Poulet du Bourbonnais, en partenariat avec la Région AURA dans le cadre du Pacte Région – Allier

Incidence budgétaire : actions cours: budget service Agriculture
Actions nouvelles : Pacte Région – Allier 20 600 € / an

1 action nouvelle

Le Département finance

2024 - 2027

AXE 2- Accompagner l'adaptation de l'agriculture bourbonnaise pour faire face aux enjeux actuels (enjeu diversification)

- **Orientation 2.5 : Encourager le développement de l'accueil à la ferme**
 - Aide incitative en faveur des investissements favorisant l'accueil à la ferme (camping à la ferme, espaces accueil, point de vente, sentiers de découverte, etc.) , en partenariat avec la Région AURA dans le cadre du Pacte Région-Allier
- **Orientation 2.6 : soutenir des projets collectifs agricoles et alimentaires, créateurs de valeur ajoutée (projets de coopération horizontale ou verticale)**
 - Soutenir financièrement les projets de structuration de filières agricoles nouvelles dans le cadre de la mesure 304 du programme FEADER 2023-2027

Incidence budgétaire : Actions en cours: budget service Agriculture
Action nouvelle : Pacte Région Allier : 30 000 €/an

AXE 2- Accompagner l'adaptation de l'agriculture bourbonnaise pour faire face aux enjeux actuels (transition énergétique et climatique)

- **Orientation 2.7 : Améliorer l'alimentation en eau des élevages**
 - Co-financement des projets ayant pour objet l'amélioration de l'alimentation en eau des élevages dans le cadre de la mesure 201 du programme FEADER.
- **Orientation 2.8 : Améliorer la performance des systèmes d'irrigation agricole**
 - Dans le cadre de la mesure 205 du programme FEADER 2023-2027, cofinancement des projets d'économie d'eau (matériel de distribution, de contrôle et de pilotage de l'irrigation), de stockage de l'eau en période hivernale (acquisitions foncières, travaux) ou visant l'utilisation d'eau recyclée.
- **Orientation 2.9 : Améliorer la performance des système de traitement**
 - Dans le cadre de la mesure 202 du programme FEADER 2023-2027, cofinancement des investissements visant à réduire ou supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires et à mieux maîtriser les épandages d'engrais minéraux et organiques.

Incidence budgétaire : actions en cours intégrées au budget service Agriculture

AXE 3- Garantir un service de restauration de haute qualité dans les collèges départementaux et promouvoir l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective

- **Orientation 3.1 : Des espaces de restauration modernisés et performants (plan collège 2030)**
 - Réaliser en 2024 une opération témoin de transformation d'un réfectoire en salle de restaurant (collège Emile Guillaumin à Moulins)
 - Poursuivre dans le cadre du plan collège 2030 l'amélioration des cuisines en mettant l'accent sur la prévention des troubles musculo-squelettiques
 - Poursuivre dans le cadre du plan collège 2030 l'amélioration des espaces de restauration (isolation phonique, tables conviviales, salades- bars, etc.)
- **Orientation 3.2 : Conforter un service restauration "cuisiné maison en frais" de haut niveau de qualité**
 - Maintenir des équipes professionnelles dans les services restauration des collèges
 - Recruter et former des apprentis (en partenariat avec IFI03)
 - Gérer un pool de cuisiniers de remplacement

Incidence budgétaire : actions en cours - budget du plan collège 2030 et budget DRH

Actions en cours ou
renforcées

Le Département Maître
d'ouvrage

2024 -2027

AXE 3- Garantir un service de restauration de haute qualité dans les collèges départementaux et promouvoir l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective

- **Orientation 3.3 : Développer le recours des produits locaux et de qualité dans la restauration collective**
 - Poursuivre l'animation de la plateforme AGRILocal 03 auprès des producteurs pour développer le référencement de producteurs locaux et auprès des acteurs de la restauration collective publique et privée ;
 - Mettre en place une incitation financière à destination des collèges en fonction du niveau de recours aux produits locaux dans les menus ;
 - Déployer le logiciel EASYLIS dans tous les collèges de l'Allier, outil indispensable de GPAO qui permettra le suivi quantitatif et qualitatif des achats des cuisines de collèges ;
 - Evaluer les quantités consommées pour les principaux produits alimentaires et la part de produits locaux de qualité, et généralisation de l'utilisation de la plateforme Ma Cantine pour suivre l'application de la loi Egalim ;
 - **Fixer un objectif de progrès dans la restauration des collèges** : atteindre un minimum de 50 % des achats de viande (bovine, ovine, porcine, volaille) sous la forme de produits locaux de qualité (SIQO) d'ici fin 2027.

Incidence budgétaire : Actions en cours: budgets service Agriculture et DSI

Action nouvelle : à chiffrer (coût matière + 0,30 €/ repas, compensable partiellement par la réduction des déchets et des pertes à la cuisson)

Actions en cours
2 actions nouvelles

Le Département Maître
d'ouvrage

2024-2027

AXE 3- Garantir un service de restauration de haute qualité dans les collèges départementaux et promouvoir l'utilisation des produits locaux dans la restauration collective

- **Orientation 3.4: Réduire le gaspillage alimentaire**
 - Poursuivre les actions engagées à raison de 4 à 5 nouveaux collèges par an accompagnés par le REEA
 - Assurer un suivi des pesées selon un protocole identique (1 semaine / saison)
- **Orientation 3.5 : Sensibiliser les élèves aux enjeux d'une alimentation saine et durable**
 - Animations bars à fruits lors de journées thématiques : permettre aux élèves de préparer leurs jus de fruits frais
 - Engager un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des collèges pour développer les espaces cultivés dédiés à des micro-productions locales (arbres fruitiers, noisetiers, potagers, ruchers, etc.) dans l'enceinte ou à proximité des établissements.
- **Orientation 3.6 : Encourager les communes à planter des vergers communaux**
 - Aides à la plantation d'arbres fruitiers dans le cadre du programme « 350 000 arbres ».

Incidence budgétaire : actions en cours: budgets service Agriculture et DIM
Actions nouvelles : à chiffrer - Budget AMI AP 100 000 € sur 4 ans?

Actions nouvelles

Le Département Maître
d'ouvrage

2024-2027

AXE 4- Développer des solutions logistiques et commerciales innovantes adaptées aux circuits courts en territoire peu dense

- **Orientation 4.1: Favoriser sur Agrilocal 03 la communication entre producteurs et acheteurs**
 - A titre d'exemple : développer sur Agrilocal 03 un module d'échanges d'informations sur les circuits de livraison permettant de regrouper les commandes
- **Orientation 4.2 : Valoriser les produits non commercialisés**
 - Etude "Surplus du maraichage bio »
 - Etude sur la valorisation des produits de venaison

Incidence budgétaire : actions nouvelles : 0 € Actions conduites en interne

3 actions nouvelles

Le Département finance

2024 - 2027

AXE 4- Développer des solutions logistiques et commerciales innovantes adaptées aux circuits courts en territoire peu dense

- **Orientation 4.3 : Développer un réseau de boutiques de producteurs locaux offrant une diversité de services :**
 - Evaluer les modalités de fonctionnement des « boutiques de produits locaux » développées ces dernières années, notamment dans le cadre de l'AMI « Allier Bourbonnais Produits »
 - Soutenir, dans le cadre du Pacte Région Allier, un réseau de « boutiques de produits locaux de centralité » dans les bourgs-centres de territoire, offrant une diversité de services dédiés à l'alimentation de proximité : marchés de producteurs et/ou magasins, centres de stockage sec et froid, services de livraison aux collèges, écoles, EHPAD du territoire, etc.
 - Identifier dans un collège des locaux de stockage disponibles et étudier la faisabilité d'un projet pilote de base logistique de proximité pour l'approvisionnement des établissements scolaires ou EHPAD du territoire.

Incidence budgétaire : actions nouvelles : Pacte Région – Allier : 250 000 € /an et projet collège à chiffrer

3 actions nouvelles

Agence d'attractivité
maître d'ouvrage

2024 - 2027

AXE 5- Promouvoir les produits locaux de qualité en s'appuyant sur la marque territoriale « Allier Bourbonnais Produits » - *En partenariat avec l'Agence Allier Bourbonnais Attractivité*

- **Orientation 5.1 : Coordonner les initiatives portées par le CD03, les EPCI, Agence ABA, Chambre d'agriculture, Allier Bio, etc.**
 - Réaliser un calendrier coordonné des initiatives (marchés de producteurs, foires, forums, etc.) impliquant la présence de producteurs
- **Orientation 5.2 : Déployer le label « Allier Bourbonnais Produits »**
 - Réunions régulières du comité d'agrément
 - Elargissement de l'agrément aux restaurateurs et métiers de bouche
 - Animation du réseau des entreprises labellisées
- **Orientation 5.3: Identifier et diffuser sur tout le territoire les produits sous label « Allier Bourbonnais Produits »**
 - Création de kits de communication et corners « Allier Bourbonnais Produits », en partenariat avec la Région dans le cadre du Pacte Région -Allier

Incidence budgétaire : Action en cours: budget ABA

Actions nouvelles : Pacte Région Allier 120 000 €/an

1 action nouvelle

Agence d'attractivité
maître d'ouvrage

2024 - 2027

AXE 5- Promouvoir les produits locaux de qualité en s'appuyant sur la marque territoriale « Allier-Bourbonnais Produits » - *En partenariat avec l'Agence Allier Bourbonnais Attractivité*

- **Orientation 5.4 : Participer à des évènements salons et manifestations, pour promouvoir les produits locaux « Allier Bourbonnais Produits »**
 - Calendrier annuel des évènements portés par l'Agence Allier Bourbonnais Attractivité
- **Orientation 5.5 : Organiser un forum annuel de rencontre des producteurs avec les acheteurs (restaurateurs, traiteurs, commerçants, grandes surfaces, etc.)**
 - 1^{er} salon des circuits courts de l'Allier-Bourbonnais : à programmer en novembre 2024
- **Orientation 5.6 : Organiser une opération emblématique auprès du Grand Public**
 - Participer au « Grand Repas » en partenariat avec un chef étoilé proposant un repas type à base de produits locaux, recettes, animations, etc.

Incidence budgétaire : Actions en cours: budget ABA
nouvelle : 6 000 €/an

Action

3 actions en cours

Le Département
coordonne et finance

2024 - 2027

AXE 6- Lutter contre la précarité alimentaire des publics fragiles (dans le cadre du Pacte des solidarités)

- **Orientation 6.1 : Soutien aux associations d'aide alimentaire d'urgence**
 - Dans le cadre du plan départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion, poursuite du financement départemental en faveur des associations d'aide alimentaire d'urgence
- **Orientation 6.2: Soutien aux épiceries solidaires - favoriser la mise en relation entre producteurs locaux et épiceries solidaires**
 - Dans le cadre du plan départemental d'insertion et de lutte contre l'exclusion, poursuite du financement départemental en faveur des épiceries solidaires
- **Orientation 6.3: Aide personnalisée d'urgence aux personnes rencontrant des difficultés financières**
 - Poursuite du financement de l'aide d'urgence au travers des chèques d'accompagnement personnalisé dans le cadre du Fonds départemental des solidarités

Incidence budgétaire : Actions en cours: budget DIELCP

5 actions nouvelles

Le Département
coordonne et finance

2024 - 2027

AXE 6- Lutter contre la précarité alimentaire des publics fragiles (dans le cadre du Pacte des solidarités)

• Orientation 6.4 : Volet alimentation du Pacte des Solidarités

- Mettre en place un comité stratégique rassemblant tous les acteurs de la chaîne
- Mettre en place des comités opérationnels par territoire permettant de faire le lien entre les producteurs et les associations d'aide alimentaire et renforcer les actions existantes par un soutien technique et financier
- Valoriser et communiquer autour des bonnes initiatives territoriales dans un but d'essaimage : ateliers cuisine
- Développer des tiers lieux comme La Pauserie, voire des structures itinérantes (bus alimentaire), mutualisation avec des cuisines collectives locales
- Création de chantiers d'insertion : restaurant d'insertion à tarif modulable, chantier pour la valorisation et l'acheminement des produits locaux

Incidence budgétaire actions nouvelles : 300 000 € par an sur 4 ans (50 % CD03 / 50 % Etat)

1 action nouvelle

Le Département
coordonne et finance

À partir de 2025

AXE 6- Lutter contre la précarité alimentaire des publics fragiles (à destination des personnes âgées)

- **Orientation 6.5 : proposer un partenariat avec l'INRAE (Saint-Genès-Champanelle, 63) sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle des repas destinés aux personnes âgées :**
 - Expérimentations avec certains services de portage de repas à domicile pour concevoir des textures adaptées aux typologies diverses de capacités masticatoires; avec des apports en macro et micro nutriments adéquats pour ces populations (projet Par'AGE) ;
 - Expérimentations avec certains EHPAD d'une imprimante 3D pour concevoir des aliments fonctionnels à base de protéines carnées, adaptés aux capacités masticatoires et de déglutition des personnes âgées.

Incidence budgétaire : action nouvelle à chiffrer

En synthèse

Le **projet alimentaire du Département de l'Allier**, c'est un **programme transversal** en faveur de l'agriculture et de l'alimentation construit autour de :

- 6 axes opérationnels
- 29 orientations et 44 actions
- dont **15 actions nouvelles** à valider – 19 actions nouvelles déjà validées et 10 actions en cours qui seront poursuivies sur la **période 2024- 2027**

A ce stade, il correspond à la mobilisation d'un effort financier du Département de près de **2 M€ / an pendant 4 ans** qui pointe sur différents budgets :

- Le budget de la direction du développement durable : 370 500 € ;
- Le budget prévu dans le cadre du Pacte Région-Allier : 450 600 € ;
- Le budget de la DEJ / DBL : 555 000 € dont 460 000 € au titre du Plan Collèges 2030 ;
- Le budget de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais pour 170 000 € ;
- Le budget de la DIELCP pour 437 600 € dont 147 500 € au titre du Pacte des Solidarités ;
- Le budget de la DIM pour le programme « 350 000 arbres ».

Plusieurs actions restent encore à chiffrer et seront engagées selon les crédits disponibles.

A ce stade, il correspond à un **besoin de crédits nouveaux évalué à 61 000 €**.